

www.appy-histoire.fr

# Les communautés protestantes de Provence

## sous l'Ancien Régime



Source : Visites pastorales (1674-1693)

Prise en notes et relevé : Françoise APPY

Description :

Visites pastorales des archevêques d'Aix et Arles dans des localités où se trouvent des protestants.

# AD 13 (Aix-en-Provence)

**1 G 1341**  
**Visites et sentences**  
**Cardinal Grimaldi**

**1674-1676**

**Prise en notes : Françoise APPY**

## 1674

**f° 15 :**

**1674**  
**Lourmarin**

Visite des ornements, meubles ...  
Messire ARNAUD, chanoine de Saint-Sauveur, accompagne l'évêque.  
Rien sur les protestants.

## 1676

**f° 138 :**

**24.05.1676, Pentecôte**  
**Visite de l'église paroissiale de La Roque**

Accompagnateur : Michel BLACAS, prêtre.  
Visite de l'église de Silvecane, à 8 heures du matin.  
Sont reçus par messire FERAUD, curé de ladite paroisse de La Roque, assisté du prêtre servant en icelle.

Visite :  
    les ornements,  
    les meubles de la sacristie,  
    le linge,  
    les livres  
Visite du cimetière.

**f° 45 :**

**Sans date**

Visite faite par messire Louis PHILIPPE, prêtre docteur en théologie et directeur du

séminaire d'Aix.

*(...) Nous estant enquis dudit sieur curé quel est le service qu'il est obligé de faire dans la paroisse, il nous a dit que toutz les dimanches, le prosne et la doctrine chrestienne qu'il fait le plus souvent du village, à la chapelle du seigneur ... la ... dit des habitants à cause de la distance de ladite église de Silvecane et des ... pris aussi qu'on y estant, ... ; il est obligé de dire deux messes tous les jour avec son secondaire et les dimanches et festes une grande et une petite que le terroir est fort incommodé à cause de la distance et éloignement de la paroisse pour ce l'administration des sacrements qu'il a environ 450 personnes de communion, le reste des habitants sont huguenotz, au nombre d'environ 500 personnes, ce qui est cause qu'à faute d'instruction, la pluspart des catholiques manquent à fréquenter les sacrements (...)*

# **AD 13 (Marseille)**

**3 G 300**

**Visites pastorales  
Mgr François de Grignan**

**1675-1693**

**Relevé : Françoise APPY**

## **Table des paroisses visitées**

- Arles :

- \* St-Trophime
- \* N.D. de la Major
- \* N.D. la Principale
- \* Paroisse St-Isidore
- \* Paroisse Ste-Croix
- \* Paroisse St-Laurent
- \* Paroisse St-Justin
- \* Paroisse St-Martin
- \* Paroisse St-Lucien
- \* Paroisse de Trinquetaille
- \* Paroisse St-Claude et Ste-Madeleine
- \* Pénitents noirs
- \* Pénitents blancs
- \* Pénitents gris

- Mouriès
- Aureille
- Les Baux
- Saint-Martin de Castillon
- Boismaux
- Saint-Chamas
- Jonquières (Languedoc)
- Meynes
- Salon
- Ferrières (Martigues)
- Jonquières (Martigues)
- L'isle (Martigues)
- Monastère Ste-Ursule (Martigues)
- Marnane
- Berre

## Dénombrements :

\* Rôle des habitants du lieu et quartier de Maussane : folio 207.

\* Rôle des mas ou bastides qui sont très éloignées de l'église paroissiale de St-Martin de Castillon, contenant le nombre des personnes qui les habitent.

## Renseignements partiels :

### f° 41v° :

13.03.1676

Relativement à Estienne François de GERAUD :

Chanoine depuis 1660, prêtre depuis 1644.

A reçu la cléricature de feu le seigneur archevêque de BARRAULT et les autres ordres de l'archevêque.

### f° 42 :

13.03.1676

Relativement à François COTEL :

Chanoine théologal à Saint-Trophime.

Pourvu de son bénéfice depuis 1672.

### f° 159

Visite de Mouriès

03.05.1681

Par Jean-Baptiste Adheimar de Monteil de Grignan, archevêque de Claudiopolis, coadjuteur de l'archevêque d'Arles, avec Estienne François de GERARD, prêtre, docteur en saint théologie, chanoine de l'église cathédrale d'Arles, vicaire général officiel de l'archevêché.

*"...estant arrivés audit lieu de Mouriès, aurions trouvé à l'abort d'icelluy, les missionnaires que mondit seigneur l'archevesque y avoit envoyé trois semaines auparavant pour y faire la mission..."*

Dénombrement :

Selon les habitants 600 à 700 personnes assistent à la messe.

Selon le curé, 400.

### f° 173

14.05.1681

Visite des Baux, par J.B. Adheimar de MONTEIL avec Estienne de François de GERAUD.

*"...mondit seigneur l'archevesque a bien heu la charité de leur envoyer à l'avance des missionnaires pour les instruire et leurs aprendre les moyens d'en bien profiter..."*

Le curé est Jean MATY, le secondaire, Louis CHAINE, et le troisième prêtre Théophile MANSON.

### f° 177 v°

14.05.1681

Visite des Baux, par J.B. Adheimar de MONTEIL avec Estienne de François de GERAUD.

*"...le curé, est Jean Matty, prêtre du diocèse de Glandevès. Il exerce ladite cure depuis environ 18 ans, y ayant est, établi par M<sup>gr</sup> l'archevesque. Il retire de ses paroissiens 12 charges de bled, 60 banals de vin et 54 escus d'argent, de quoy il est obligé de tenir un secondaire qu'il nourit et auquel il paye 90 livres pour ses apointemantz, retirant encors desdits paroissiens 18 livres pour les lumières des festes et dimanches.*

*Le secondaire est Louis Chaine, prêtre du diocèse de Gap, y estant depuis 6 mois.*

*Le troisieme prêtre est messire Théophile Manson, dudit lieu des Baux : ledit curé nous ayant dit que ledit messire Manson retire 90 livres des paroissiens pour ayder le curé dans toutes les fonctions paroissiales et 60 livres de la communauté pour résider et dire la messe dans ladite esglise, sçavoir la messe matinale les mercredis et vendredis pour les gentz de travail.... Ledit Manson exerçant la fonction de troisieme prêtre depuis environ 4 ans..."*

**f° 186**

06.05.1681

Visite de Saint-Martin de Castillon

*"...et estant arrivés audit lieu, nous y aurions trouvé, les missionnaires que M<sup>gr</sup> l'archevesque y avoit envoyés trois sepmaines auparavant..."*

Le curé de Saint-Martin est messire FERAUD (f° 182).

**f° 197**

06.05.1681

Visite de Saint-Martin de Castillon

Requête des paroissiens de Saint-Martin pour l'établissement d'un secondaire. Ils évaluent leur nombre à 600 à 700 âmes de communion.

**f° 203**

1681

Requête des habitants de Maussane pour l'établissement d'une paroisse, Saint-Martin étant trop loin.

**f° 203 v°**

*"...En second lieu, dans ce nombre de parroissiens, on ne conte que les catholiques, quoi-qu'il y aye encore plusieurs personnes et familles huguenotes qui etans éloignés de l'église et des sacrements, n'avacent pas leur conversion, n'ayans pas les moyens salutaires pour sortir de leur erreur, et si un jour ils sont assez heureux pour se convertir, ils augmenteront la nécessité d'une nouvelle paroisse..."*

# AD 13 (Aix-en-Provence)

**1 G 1342**  
**Visites pastorales**  
**Cardinal Grimaldi**

**1681-1683**

**Prise en notes : Françoise APPY**

## Table des communes concernées

### 1681

La Roque	f° 76
Cabrières	f° 136

### 1682

La Motte.	f° 398
Saint-Martin de la Brasque	f° 402
La Roque d'Anthéron	f° 426

### 1683

Cadenet  
 Lauris  
 Cabrières  
 Lourmarin  
 La Tour d'Aigues

### Cahier ajouté, 1681

La Tour d'Aigues	f° 518
Saint-Martin de la Brasque	f° 531
Peypin	f° 532
Cabrières	f° 535
Lourmarin	f° 540
Lauris	f° 541
Cadenet	f° 544

### f° 76 :

Sentence pour La Roque d'Anthéron, suite à la visite du 25.10.1681  
 Par Jean d'AULONNE, suffragant de Clermont, vicaire général de M<sup>gr</sup> le cardinal Grimaldi  
 suite à la visite du 25.10.1681.

1 / Il rappelle les obligations du vicaire de la paroisse :

- Résider, faire, ou faire faire le prône les dimanches et la doctrine chrétienne de midi à une heure, à peine de 30 sols pour chaque fois qu'il y manquera.
- Faire brûler la lampe nuit et jour devant le Saint Sacrement (sous les mêmes peines)

2 / Il évoque les travaux de l'église :

- Ouverture à la route du presbytère.
- Paver l'église.
- Réparer la maison claustrale : elle sera rehaussée d'un étage avec deux autres chambres pour loger les prêtres.

3 / Établissement d'une confrérie du Saint Sacrement, selon les statuts de Brignoles, dans l'église paroissiale.

4 / Déploie la fréquentation des cabarets pendant les offices.

#### **f° 426 :**

Ordonnance faisant suite à la visite du 18.10.1682 de La Roque d'Anthéron.

Par Jean d'AULONNE, suffragant de Clermont, vicaire général pontificalibus de M<sup>gr</sup> de Grimaldi.

Il s'agit de l'église de Sauvecanne, paroisse de La Roque, sous le titre de l'Annonciation de la Vierge.

- Le vicaire et son secondaire continuent leur résidence au Sauvecanne, en attendant que cette paroisse soit transférée à La Roque, et qu'on y ait fait bâtir une maison claustrale.

- Parmi les obligations rappelées au curé, noter celle de faire le prône en langue vulgaire sous peine de 30 sols.

- Le seigneur de La Roque doit fournir l'église pour la nouvelle paroisse. Elle devra être agrandie.

- Dénombrement de cette paroisse : 500 âmes de communion, 200 âmes qui ne communient pas. "(...) *Le nombre des paroissiens est grand ; et ils sont exposés parmy les religionnaires (...)*"